

Rapport du jury de la 4^e édition du « Prix Vélo Infrastructure 2012 »

Critères d'appréciation

- Efficacité obtenue : sécurité, attrait et augmentation du trafic cycliste
- Degré d'innovation : projet visionnaire, solutions inventives
- Efficience des moyens mis en œuvre
- Exemplarité : adaptable à d'autres situations
- Approche coordonnée: implication des personnes concernées
- Concept de communication

Membres du jury :

- Marion **Doerfel**, Ingénieure en transport et professeure à l'HESB « Architecture, bois et génie civil », Berthoud
- Emmanuel **Fankhauser**, Ingénieur en transport, Citec Ingénieurs Conseils SA, Association suisse des ingénieurs en transport (SVI), Conférence Vélo Suisse, Genève
- Cindy **Freudenthaler**, Déléguée vélo, Service des routes et de la mobilité ville de Lausanne
- Andreas **Gubler**, Président et secrétaire général de velosuisse, Association suisse des fournisseurs de bicyclettes, Berne
- Luzia **Meister**, Avocate, Vice-présidente de PRO VELO Suisse, Granges
- Christoph **Masoner**, Secrétaire général du service coursiers swissconnect ag, Lucerne
- Niklaus **Schranz**, Responsable vélo, Office fédéral des routes (OFROU), Berne
- Martin **Urwyler**, Délégué de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), Conférence Vélo Suisse, Office des ponts et chaussées, ville de Lucerne

Nouvelle passerelle « Stückisteg » à Bâle, un tapis rouge pour cyclistes et piétons (prix principal)

Le « Stückisteg » est une passerelle pour piétons et cyclistes, longue de 55 mètres avec une largeur utilisable de 5 mètres. Elle offre aux cyclistes une piste à deux voies contraires, séparée du trafic piétonnier. Cette liaison pour la mobilité douce traverse la rivière « Wiese » en diagonale à 1.5 km de son embouchure avec le Rhin et relie sur le chemin le plus court la Wiesenplatz avec le quartier en développement rapide de Kleinhüningen et le nouveau centre commercial « Stücki ». Cette liaison offre une largeur de 5 m de surface utilisable à la mobilité douce. La séparation des espaces assure aux cyclistes, de ne croiser ni cycliste circulant en sens opposé ni piétons et les mène via un carrefour sécurisé directement devant l'entrée principale du centre commercial. Cette passerelle, faite d'acier et de béton, construite comme mesure d'accompagnement lors de la construction du centre commercial « Stücki », enjambe la « Wiese » sans piliers et s'intègre de façon harmonieuse dans l'environnement riverain. Elle relie les quartiers de façon vivante et approche de la ville.

Le département de construction et du trafic du canton de Bâle-Ville, en collaboration avec l'initiateur du centre commercial, a saisi la chance de symboliquement « dérouler le tapis rouge » pour la mobilité douce. Malgré différents ponts préexistants à proximité, cette passerelle coutant 1,2 millions de francs fut placée exactement au bon endroit pour rendre service et montrer son caractère symbolique : en diagonale à travers la rivière (et par conséquent revenant plus cher qu'une solution perpendiculaire) et visant avant tout directement l'entrée du centre commercial. Si d'antan les propriétaires de châteaux marquaient l'entrée de leur demeure avec une allée bordée d'arbres, le « Stückisteg » en montre le pendant moderne comme exemple unique !

Sentier cycliste Fideris – Dalvazza, département des routes du canton des Grisons (prix de reconnaissance)

Auparavant la route cycliste régionale n° 21 (Sargans – Klosters) passait entre Jenaz et Dalvazza par un parcours peu attrayant avec beaucoup de dénivellations. C'est pourquoi les cyclistes utilisaient la route nationale, liaisons directe, mais dangereuse et très utilisées par les automobilistes. La nouvelle construction du tronçon Fideris – Dalvazza (3.6 km, avec une largeur de 2.5 mètres et asphalté sur toute la longueur) rend le trajet plus attrayant et plus sûr. La séparation entre les flux cyclistes et piétons et le trafic motorisé sur la route nationale fortement fréquentée est rendue possible par la construction d'un chemin cycliste séparé entre la Landquart et la voie de la Rhätische Bahn (entreprise de transport régional).

Le montant important d'un total de 4.5 millions de francs fut financé par les fonds pour la construction des routes nationales, le Canton des Grisons et Pro Prättigau et prouve le fort engagement du Canton pour une amélioration véritable du trafic cycliste. Les ouvrages d'art importants, tels que passerelles et passages sous voie créent des espaces protégés pour les cyclistes, soient-ils des touristes ou des baigneurs locaux. Le projet comprend aussi des améliorations de la construction de la liaison directe entre Jenaz et Fideris. Cette liaison, auparavant un sentier non-goudronné à travers les champs, devient un trajet sûr par tous les temps pour écolières et écoliers ainsi que pour les pendulaires.

Le grand confort de ce trajet pour cyclistes, qui leur donne sentiment positif d'être vraiment pris au sérieux, et un exemple type de la façon de compléter des lacunes dans le réseau cycliste existant. Un petit bémol peut toutefois être relevé dans l'entretien : l'hiver, le service de nettoyage n'est pas assuré. Au plus tard quand l'interdiction d'emprunter la route nationale prévue sera appliquée, il faudra penser sérieusement à assurer le passage toute l'année.

Système de vélos en libre-service « velospot » de la ville de Bienne (prix de reconnaissance)

Le système « velospot » fonctionne comme d'autres systèmes de bikesharing dans le monde entier : les utilisateurs sont enregistrés et l'accès se fait par une carte RFID, un serveur central surveille les locations et les enregistre. La grande différence avec des systèmes existants réside dans le cadenas électronique qui lit les cartes directement. Le cadenas est reliée sans fil avec la borne de communication de la station de prêt jusqu'à

une distance de 50 m. Cela permet de mettre en place des stations de prêt sans mesures de construction sur des parkings existants, à côté de firmes partenaires et à tout endroit qui nécessite le prêt d'un nombre variable de vélos. Le système de fermeture, développé par la Ville de Bienne en collaboration avec des entreprises partenaires de l'Arc Jurassien, lit les cartes qui sont passées à proximité et facilite ainsi la location. Il est prévu d'étendre le système sur tout le territoire de la Ville de Bienne jusqu'en été 2012 avec plus de 40 stations de prêt et 250 vélos. L'aspect écologique du projet est accompagné d'un volet social. La maintenance des vélos et la gestion de la flotte sont confiées aux participants d'une entreprise sociale qui gagnent ainsi une activité pleine de sens avec un avantage visible par le grand public.

La force d'innovation et le courage de la Ville de Bienne nous convainquent. La ville technologique située au pied sud du Jura gagne des points avec ce système auto-développé et sur mesure sur tout le territoire.

Liste des dix gagnants des années précédentes

2010

- Soleure et région avec l'Offensive Mobilité douce (prix principal)
- Ville de Berthoud et sa piste cyclable longeant les voies (prix de reconnaissance)
- Système de bikesharing « velopass » en Suisse romande

2007

- Ville de Coire avec « Stationnement des vélos en gare de Coire » (prix principal)
- CarPostal région Grisons avec « Transport généralisé des vélos » (prix de reconnaissance)
- Fondation La Suisse à vélo (SuisseMobile) « La Suisse des régions à vélo », (prix spécial)

2005

- Ville de Bienne avec son plan de mesures en faveur du vélo (prix principal)
- Canton de Zoug pour sa planification du réseau cycliste (prix de reconnaissance)
- Ville de Winterthur pour sa politique durable et complète en faveur du vélo (prix de reconnaissance)
- Ville de Thoun pour sa promotion combinée du vélo (prix de reconnaissance)

Berne, 24 avril 2012

Marianne Fässler, Cheffe de projet PRO VELO Suisse